



ORDONNANCE COLLECTIVE

Initier les mesures diagnostiques et une consultation pour des usagers présentant une fibrillation auriculaire (FA) ou un flutter auriculaire de novo

ACTIVITÉS RÉSERVÉES

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.

PROFESSIONNELS VISÉS

- Infirmières oeuvrant à l'Accueil clinique du CSSS de Laval.

RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE

Oui Non

CLIENTÈLE VISÉE

- Usager adulte référé à l'Accueil clinique par un médecin d'une clinique médicale participante et qui présente une fibrillation auriculaire (FA) ou un flutter auriculaire de novo.

INTENTION CLINIQUE

- Accélérer l'investigation en cardiologie pour l'utilisateur présentant une condition clinique subaiguë.

CONDITIONS D'INITIATION

- Être référé par un médecin d'une clinique participante.
- Avoir 18 ans et plus.
- Avoir une condition physique permettant les déplacements (hospitalisation non requise).
- Présenter un fibrillation auriculaire (FA) ou un flutter auriculaire de novo.

EN VIGUEUR LE : 7 juin 2012

N° : OC-005-3

DATE PRÉVUE DE RÉVISION : Juin 2015

Page: 1 De: 5



ORDONNANCE COLLECTIVE

Initier les mesures diagnostiques et une consultation pour des usagers présentant une fibrillation auriculaire (FA) ou un flutter auriculaire de novo

CONTRE INDICATIONS

- Fréquence cardiaque ≥ 120 / minute (fréquence cardiaque moyenne à l'ECG au repos)
- Syncope
- Orthopnée
- Douleur rétro-sternale (DRS)
- Augmentation **d'un ou des** symptômes suivants :
 - Essoufflement,
 - Palpitations,
 - Lipothymie.

DIRECTIVES

1. Après réception de la demande et validation des conditions d'initiation, l'infirmière effectue une entrevue téléphonique avant de rencontrer l'utilisateur pour finaliser l'évaluation, dans un délai de 24 heures.
2. L'infirmière établit un plan d'intervention selon son évaluation et selon l'ordonnance collective. Elle demande les analyses suivantes :
 - **FSC, PT-INR, PTT**
 - **Créatinine, électrolytes, glycémie et TSH**
 - **ECG au repos**

Les analyses sanguines et l'ECG au repos seront faits dans un délai de moins de 72 heures ouvrables, suivant la réception de la référence.

Si le résultat de l'ECG démontre qu'il y a FA ou flutter :

- L'infirmière demande une **échographie cardiaque**, qui sera effectuée dans un délai de moins de 72 heures ouvrables.
- L'infirmière complète la demande de **consultation en cardiologie** en s'assurant que l'utilisateur soit vu par le cardiologue dans un délai de 24 à 48 heures ouvrables à partir du moment où l'échographie cardiaque a été effectuée.

EN VIGUEUR LE : 7 juin 2012	N° : OC-005-3
DATE PRÉVUE DE RÉVISION : Juin 2015	Page: 2 De: 5



ORDONNANCE COLLECTIVE

Initier les mesures diagnostiques et une consultation pour des usagers présentant une fibrillation auriculaire (FA) ou un flutter auriculaire de novo

Si le résultat de l'ECG ne démontre pas de FA ou de flutter :

- L'infirmière demande un **Holter**, qui sera effectué dans un délai de 10 jours ouvrables.

Si le résultat du Holter est négatif pour la FA ou de flutter :

- L'usager reçoit son congé de l'Accueil clinique et l'information est retournée au médecin requérant.

Si le Holter démontre un résultat positif pour une FA, un flutter ou des épisodes de fibrillation auriculaire paroxystique (FAP) :

- L'infirmière poursuit sa démarche selon l'algorithme de la FA. Elle demande **l'échographie cardiaque** et une demande de consultation en **cardiologie**.

3. L'infirmière s'assure que l'épisode de soins soit complété dans les 7 à 10 jours ouvrables ou selon les délais requis par l'application de l'algorithme de la FA.
4. L'infirmière revoit l'usager après la consultation avec le cardiologue pour vérifier, planifier, coordonner et assurer le suivi des ordonnances du spécialiste.
5. L'infirmière fait parvenir le résumé d'investigation, les résultats disponibles et la consultation en cardiologie par télécopieur au bureau du médecin requérant.

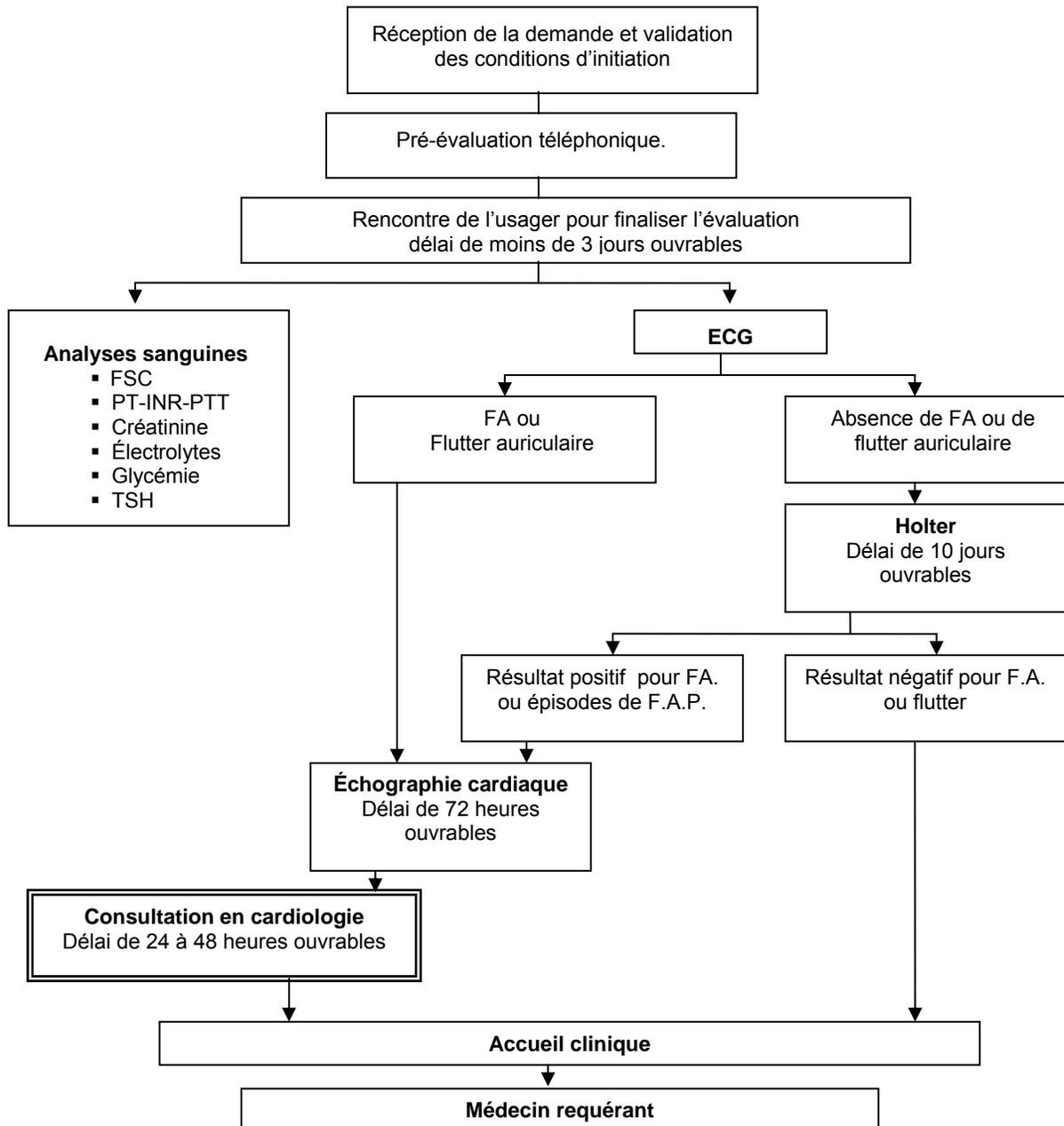
RÉFÉRENCES

- American College of Cardiology Foundation/ American Heart Association (2011). Focused update on the management of patients with atrial fibrillation (Updating Guideline) : a report of the Task Force on Practice Guidelines. ACCF/ AHA/ HRS , 57(2), 223.

EN VIGUEUR LE : 7 juin 2012	N° : OC-005-3
DATE PRÉVUE DE RÉVISION : Juin 2015	Page: 3 De: 5

**Initier les mesures diagnostiques et une
consultation pour des usagers présentant une
fibrillation auriculaire (FA) ou
un flutter auriculaire de novo**

Fibrillation auriculaire et flutter auriculaire de novo





ORDONNANCE COLLECTIVE

**Initier les mesures diagnostiques et une
consultation pour des usagers présentant une
fibrillation auriculaire (FA) ou
un flutter auriculaire de novo**

PERSONNES ET/OU INSTANCES CONSULTÉES

- Caroline Migneault, infirmière clinicienne Accueil clinique, DSGFCL
- Maya Abbas, coordonnatrice services accès-liaison, DSGFCL

RÉDIGÉ PAR

Marie-France Dubois, inf.
Conseillère cadre en soins infirmiers de
1^{ere} ligne

2012-05-28
Date

RECOMMANDÉ PAR

Comité des outils cliniques
de la Directions des soins infirmiers

2012-05-25
Date

Comité des activités professionnelles
(CAP)

2012-06-04
Date

APPROUVÉ PAR

Dr Hélène Mayrand, Cardiologue
Médecin répondant

Original signé
Signature

2012-06-06
Date

s/o
Chef du département de pharmacie

s/o
Signature

Date

Dr Raymond Gendreau
Président du CMDP

Original signé
Signature

2012-06-07
Date

EN VIGUEUR LE : 7 juin 2012

N° : OC-005-3

DATE PRÉVUE DE RÉVISION : Juin 2015

Page: 5 De: 5